



DOSSIER DE PRESSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA CIVIS DU 20/02/23

CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD



Les Élus de la CIVIS se réunissent ce **lundi 20 février 2023** à l'Hôtel de Ville de Saint-Pierre pour décider des grandes orientations de l'intercommunalité et des projets à mettre en place. **33 points sont inscrits à l'ordre du jour.**

Parmi eux :

- L'adhésion de la CIVIS à la SPL MARAINA
- La garantie d'emprunt pour l'opération « Le Ruisseau » aux Avirons
- La piétonisation de la rue Père Boiteau à Cilaos : transfert de la maîtrise d'ouvrage et protocole transactionnel



Les Avirons : Opération le Ruisseau Garantie d'emprunt SODEGIS

La SODEGIS a formulé une demande afin d'obtenir une garantie de la CIVIS à hauteur de 382 200,00 € représentant 100 % de l'emprunt qu'elle a contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer l'opération « Le Ruisseau », opération visant à la réhabilitation de 29 Logements Locatifs Sociaux (LLS) situés sur la commune des Avirons.

La CIVIS a émis un avis favorable sur cette affaire. Elle a donc décidé d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt d'un montant total de 382 200.00 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat.

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du territoire : la Caisse des Dépôts assure ses missions d'intérêt général en appui des politiques publiques, nationales et locales, notamment au travers de sa direction, la Banque des Territoires.



La Banque des territoires est une direction de la Caisse des dépôts et consignations créée en mai 2018. Elle regroupe les offres de la Caisse des dépôts et de ses filiales au service des territoires.

La Banque des Territoires accompagne les grandes évolutions économiques et sociétales du pays. Ses priorités s'inscrivent en soutien des grandes orientations publiques au service de la croissance, de l'emploi et du développement économique et territorial du pays

Adhésion de la CIVIS à la SPL Maraina

La CIVIS s'est engagée à intégrer l'actionnariat de la SPL MARAINA et de souscrire à l'augmentation du capital à hauteur de 100.000 euros soit, 25.000.000 actions à 0,004 euro.

La société Maraina a pour objet, exclusivement pour le compte et sur le territoire de ses actionnaires, conformément aux dispositions de l'article L.1531-1 du Code Général des collectivités territoriales :

- La réalisation d'opérations d'aménagement au sens de l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme
- La réalisation d'opérations de construction
- La réalisation d'études se rapportant à des opérations d'aménagement ou de construction
- L'exploitation de services industriels et commerciaux et toute autre activité d'intérêt général.

À travers cette participation la CIVIS s'associe à un acteur économique dynamique, un accélérateur de projet au service du développement de son territoire.



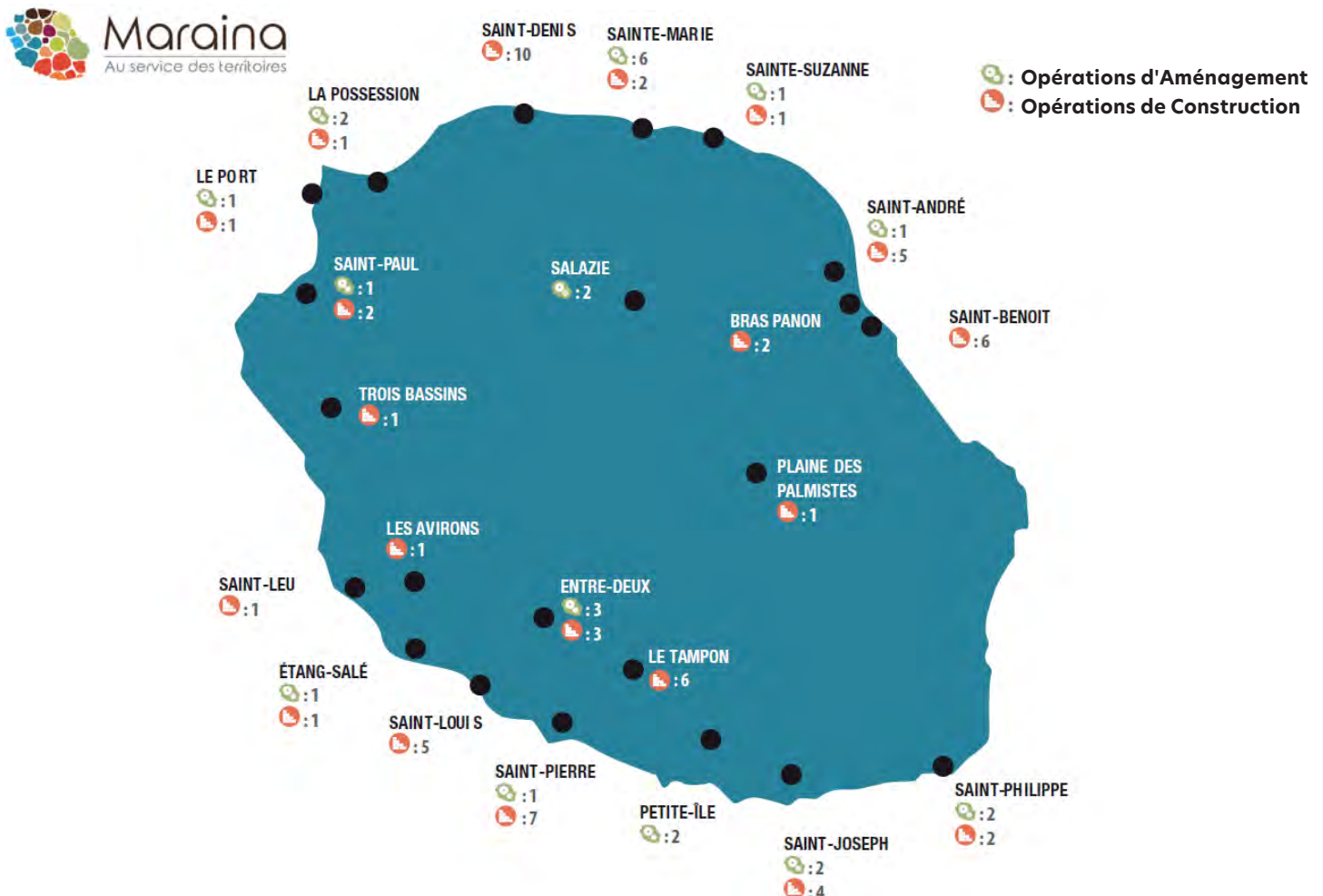
Maraina

Au service exclusif de ses collectivités et/ou ses groupements actionnaires **depuis 2010**, toujours plus nombreuses au fil du temps, Maraina œuvre en toute transparence, dans le sens de l'intérêt général, pour un territoire équilibré et performant. Les grands projets d'aménagement nécessitent de s'assurer d'une cohérence des actions et d'une collaboration des collectivités territoriales à tous les niveaux.

En mutualisant les moyens et les compétences, Maraina, devenue SPL en 2014, s'inscrit naturellement dans cette démarche d'optimisation comme l'outil de coordination et d'aide à la décision des élus en charge des territoires.

En assurant aux projets la sécurité juridique et opérationnelle de la commande à la livraison, Maraina est le levier idéal à actionner pour la réalisation des projets d'aménagement, de construction et de gestion d'équipements et de services publics.

Opérations de la SPL sur le territoire



Source : <https://www.spl-maraina.com/societe/activite>

Piétonisation de la rue du Père Boiteau à Cilaos

Un projet structurant pour Cilaos

Le projet de revitalisation du centre bourg de la commune de Cilaos consiste notamment en la réalisation de travaux de piétonisation de la rue du Père Boiteau. La rue du Père Boiteau constitue l'axe routier principal assurant la desserte de la commune de Cilaos et son coeur de ville. La rue du Père Boiteau permet l'accès à un très grand nombre d'établissements et d'activités économiques ainsi qu'à la majorité des équipements publics et commerciaux de la commune. Son aménagement est très vite apparu comme un levier majeur de renforcement de l'attractivité économique et touristique du territoire.

Une reprise des travaux imminente

La CIVIS et la mairie de Cilaos, accompagnées par la SPL Grand sud, ont pris toutes les mesures nécessaires afin de terminer ce chantier structurant, dans l'intérêt des habitants, des acteurs économiques et touristiques du territoire.

Ce partenariat entre la CIVIS et la commune de Cilaos affirme la volonté de la CIVIS de participer aux côtés et pour le développement de l'ensemble de ses communes membres, pour un territoire plus solidaire.





SAINT-PIERRE
SAINT-LOUIS
L'ÉTANG-SALÉ
PETITE-ÎLE
CILAOS
LES AVIRONS

Contact presse

CIVIS :

communication@civis.re

0262 49 96 00

CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD